



Genève, le 23 février 2021
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé

COVID-19: après la vaccination des personnes âgées de 75 ans ou plus, place aux personnes vulnérables et aux collaborateurs de santé

Depuis cette semaine, toutes les personnes âgées de 75 ou plus, qui se sont inscrites sur la plateforme Internet pour la vaccination, ont reçu un rendez-vous. Le canton de Genève est désormais en mesure d'ouvrir la vaccination aux personnes adultes particulièrement vulnérables munies d'une attestation de leur médecin, ainsi qu'aux collaborateurs de santé au contact des personnes à risque.

25'930 personnes de 75 ans ou plus actuellement vaccinées

Initiée le 4 janvier à Genève sous l'égide de la direction générale de la santé (DGS), la campagne de vaccination des personnes âgées de 75 ou plus a permis de vacciner à ce jour près de 28'414 personnes. Selon les chiffres de la plateforme "Soignez-moi", 25'930 personnes de 75 ans ou plus inscrites sur la plateforme Internet pour la vaccination ont reçu un rendez-vous. Celles qui ne seraient pas encore inscrites peuvent bien entendu encore le faire.

Par rapport au nombre de courriers envoyés par le service de la médecin cantonale de la DGS (43'000), plus d'une personne sur deux a répondu favorablement à l'invitation de s'inscrire en ligne. Ce chiffre n'inclut pas les quelque 4532 personnes âgées de 75 ans ou plus vivant en immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) ou en établissements médico-sociaux (EMS), pour lesquels un programme de vaccination spécifique a débuté fin décembre 2020. Il n'inclut pas non plus des personnes âgées qui souhaitent se faire vacciner mais dont l'inscription a dû être différée pour raisons médicales.

Vaccination des personnes vulnérables

Ce premier jalon ayant été atteint, la livraison de 5000 doses le 23 février 2021 permet à Genève d'ouvrir aujourd'hui, sous réserve de certaines conditions, la primo-vaccination aux personnes adultes particulièrement vulnérables munies d'une attestation de leur médecin (maladie chronique avec facteur de gravité) et au personnel soignant.

Les personnes vulnérables inscrites peuvent s'attendre à recevoir, tout prochainement, une alerte leur proposant un rendez-vous. Elles ont déjà reçu un message leur rappelant de demander à leur médecin de vérifier et d'attester qu'elles appartiennent au groupe de personnes particulièrement vulnérables et nécessitant une vaccination prioritaire dans cette phase.

Toutes les personnes particulièrement vulnérables, qui ne l'auraient pas encore fait, sont invitées à procéder à leur inscription en ligne et peuvent demander à leur médecin de vérifier leur appartenance au groupe de personnes désormais prioritaires. Par ailleurs, la ligne verte (0800 909 400) accompagne les personnes qui ont besoin d'aide dans le processus d'inscription (assistance tous les jours 9h à 17h).

Vaccination des professionnels de santé

Le cercle des inscriptions est également élargi aujourd'hui aux collaborateurs de santé qui sont au contact avec les personnes âgées ou autres patients à risque. A Genève, les premiers concernés seront notamment le personnel soignant des unités de gériatrie, des soins intensifs, des soins intermédiaires, des urgences et des EMS.

Le canton adapte quotidiennement le nombre de places disponibles, en tenant compte des besoins en première et seconde doses, selon les confirmations de livraison par la Confédération. Les vaccins reçus proviennent des entreprises Pfizer/BioNTech et Moderna. La campagne de vaccination en Suisse repose actuellement sur ces deux vaccins. Les deux vaccins ont une efficacité comparable, ce qui apporte de la flexibilité à la campagne de vaccination. Par contre, il faut deux doses à environ 28 jours d'intervalle du même vaccin pour une couverture vaccinale. Il n'est pas possible de choisir son vaccin.

Vaccination à Genève

Depuis le début de la campagne de vaccination, le 4 janvier dernier, 82'900 inscriptions ont été enregistrées (données au 21 février 2021) et 28'414 premières doses ont été administrées (données au 21 février 2021). Depuis le 25 janvier, 11'626 personnes ont reçu leur seconde dose de vaccin (données au 21 février 2021).

Pour rappel, l'inscription à la vaccination est possible uniquement en ligne et pour les personnes ayant un statut de résidence à Genève ou qui, si elles ne résident pas à Genève, sont en mesure de présenter une légitimation attestant leur appartenance à l'une des quatre catégories spécifiques concernant les personnes frontalières.

La vaccination, qui est gratuite, se fait sur une base volontaire. Pour les personnes ne faisant pas encore partie des groupes cibles prioritaires, et afin de ne pas surcharger le système d'inscription en ligne, il est fortement recommandé d'attendre que la vaccination s'ouvre à leur groupe.

Actuellement, six centres de vaccination sont ouverts à Genève et il est prévu que deux centres ouvrent sur la rive droite dans les semaines à venir.

Pour toute information complémentaire: Mme Nathalie Vernaz-Hegi, pharmacienne cantonale, direction générale de la santé (DGS), en contactant M. Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication, DSES, T. 079 935 86 75 (MÉDIAS UNIQUEMENT)